

**Cabinet
A Dasen**

Angers, le 10 mars 2026

Dossier suivi par :
Jean-René Leandri
Adjoint chargé du 1^{er} degré
Tél : 02 41 74 34 57
Mél : jena49@ac-nantes.fr

L'Inspectrice d'académie,
Directrice académique des services de l'Education
nationale de Maine-et-Loire

2025-2026 – MLP – 217
Cité administrative
15 bis rue Dupetit Thouars
49047 Angers CEDEX

Mesdames les enseignantes et Messieurs les
enseignants

S/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs les
inspecteurs de l'Education nationale

Objet : Affectation sur un poste fléché allemand

Dans le département de Maine-et-Loire, 5 postes d'enseignant sont « fléchés allemand ».

Une affectation à titre définitif sur ce type de poste requiert la possession de l'habilitation en langue allemande ou la reconnaissance, par une commission ad hoc, des compétences nécessaires à l'exercice sur un poste « fléché allemand ».

Dans la perspective de la rentrée scolaire 2026, les personnels ne disposant pas de l'habilitation en langue allemande et souhaitant demander leur affectation sur un poste « fléché allemand », devront adresser – **pour le 30 mars 2026 délai de rigueur** – un curriculum vitae justifiant, d'un bon niveau de maîtrise de la langue allemande (joindre le ou les diplômes l'attestant) à ce.cpdlanguages49@ac-nantes.fr.

Une commission départementale recevra en entretien les candidats et candidates justifiant d'une bonne maîtrise en langue allemande le mercredi 8 avril.

Cet entretien d'une durée de 30 minutes se fera en allemand et aura pour objet de vérifier les compétences linguistiques et culturelles ainsi que la connaissance des textes officiels.

La commission départementale arrêtera la liste des personnes répondant aux exigences pour être nommées à titre définitif sur un poste « fléché allemand ».

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces informations.

L'Inspectrice d'académie


Sandrine BODIN